



Stéphane PEU

Député 2^e circonscription
de la Seine-Saint-Denis

Permanence parlementaire

121 rue Gabriel Péri
93200 Saint-Denis

Des permanences ont également
lieu à Pierrefitte-sur-Seine
et à Villetaneuse.

☎ 01 41 68 21 89

✉ contact@stephanepeu.fr

Retrouvez-moi sur

f Stéphane Peu

t StéphanePeu

y Stéphane Peu

📷 stephanepeu

📍 stephanepeu.fr



Farid AID

Député suppléant
farid.aid.2014@gmail.com

« Grève au collège Henri Barbusse de Saint-Denis »

j'interviens auprès de la Rectrice

Jeudi 7 septembre 2023

La rentrée au collège Henri Barbusse de Saint-Denis est mouvementée puisqu'une majorité du personnel est en grève depuis mardi. Les raisons de ce mouvement sont multiples : dépassements de seuils d'effectifs, pénurie de personnel et absence de pôle médical.

Cette grève aurait pu être évitée si les inquiétudes exprimées par les enseignants et les parents d'élèves au printemps dernier avaient été entendues. Ces derniers avaient alors saisi les services académiques départementaux à propos des difficultés qu'ils identifiaient et qui étaient susceptibles d'apparaître à cette rentrée, notamment en raison de la hausse prévisible des effectifs dans un contexte de pénurie d'enseignants.

Faute d'obtenir aucune réponse à leur interrogation, ni même le début d'une démarche d'écoute et de dialogue de la part du rectorat, la communauté éducative de cet établissement se sent légitimement abandonnée. Et derrière cet abandon, c'est la promesse d'égalité républicaine qui est attaquée.

C'est pourquoi, en appui à cette mobilisation exemplaire, j'ai donc saisi la nouvelle Rectrice de l'académie de Créteil, Madame Julie Benetti afin que le chemin du dialogue soit retrouvé dans l'intérêt des élèves du collège Henri Barbusse.

Ci-joint mon courrier à la madame la Rectrice.

Stéphane PEU

Député

*2^{ème} circonscription de la Seine-Saint-Denis
(Pierrefitte, Saint-Denis, Villetaneuse)
Membre de la Commission des Affaires
culturelles et de l'Éducation*

REF : ELN/SP-20230907-BEN

Madame Julie BENETTI

Rectrice

Académie de Créteil

4, rue Georges Enesco

94010 Créteil Cedex

Paris, le 7 septembre 2023

Madame la Rectrice,

Je me permets de vous adresser ce courrier après avoir été sollicité par la communauté éducative du *collège Henri Barbusse à Saint-Denis*, dans ma circonscription.

En effet, cette dernière m'a fait part du mouvement de grève qu'elle a engagé en cette rentrée scolaire en raison du dépassement des seuils et de la pénurie de personnel. Une mobilisation qu'elle regrette, au regard des alertes formulées en fin d'année dernière, mais rendue nécessaire compte tenu des conditions dégradées dans laquelle se déroule cette rentrée.

Ainsi, les enseignants et les parents d'élèves m'ont indiqué avoir tenté de sensibiliser depuis plusieurs mois les services académiques sur, d'une part, une hausse importante des effectifs attendue à cette rentrée et donc des risques de dépassement des seuils et, d'autre part, sur une pénurie de personnel : absence de pôle médical (postes infirmier scolaire et psy-EN non pourvus), un enseignant d'art plastique, un médiateur scolaire et des postes d'AED manquants.

Or, force est de constater que cette inquiétude n'a pas été entendue.

Deux classes de cinquième dépassent les seuils et des postes sont toujours vacants.

Ce dépassement de seuils n'a évidemment rien d'anecdotique dans la mesure où il entraîne de sérieuses difficultés pour les enseignants en charge de ces classes et pour les élèves : manque de places, difficultés d'attention, organisation pédagogique bouleversée...Et s'agissant des personnels absents, vous l'aurez compris, cela dégrade fortement le service public de l'Éducation.

Dans un établissement comme celui-ci qui dispose, en outre, de deux dispositifs d'inclusion (UP2A et ULIS), mais plus généralement encore dans notre département, l'Éducation nationale tient une place prépondérante. Elle doit être au rendez-vous de la promesse d'égalité républicaine et, à ce titre, offrir des conditions d'enseignement optimales. En dépassant ainsi les seuils, là où il serait attendu d'être (largement) en-

dessous, c'est notre jeunesse qui est attaquée et des enseignants mis en grande difficulté.

Depuis le début de la semaine, des tentatives d'échanges avec les services académiques départementaux initiées par les personnels en grève et les parents d'élèves ont toutes échoué. Et je sais que d'autres démarches seront engagées incessamment.

Aussi, Madame la Rectrice, je vous saurais gré de bien vouloir veiller à ce que le dialogue soit noué et que des solutions concrètes soient apportées notamment en procédant à l'ouverture d'une division supplémentaire en cinquième.

Je reste bien entendu à votre disposition pour échanger sur cette situation.

Dans cette attente, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Rectrice, l'expression de ma considération distinguée.



Stéphane Peu

Député de la Seine-Saint-Denis

Copie adressée à :

- *Monsieur Antoine CHALEIX, Directeur académique – Inspecteur d'académie*
- *Monsieur Stéphane TROUSSEL, Président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis*
- *Monsieur Mathieu HANOTIN, Maire de Saint-Denis*